



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Épidémie de chikungunya

Question au Gouvernement n° 623

Texte de la question

ÉPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . La Réunion avait confiance. Nous avons confiance. Pourtant, l'histoire se répète. Vingt ans après l'épidémie dramatique de 2005, les décès liés au chikungunya nous replongent dans ce souvenir douloureux. D'après l'agence régionale de santé, plus de 100 000 personnes ont été infectées, dont beaucoup souffriront de douleurs chroniques.

Depuis huit mois, nous alertons sur les risques. Aujourd'hui, une famille pleure son bébé emporté par le virus. Nous pensons à elle et à toutes les victimes. Mais la douleur ne peut être une fatalité.

La confiance en la science ne se décrète pas. Elle s'enseigne. Aujourd'hui, elle est rompue. Comment encore croire les autorités alors que l'ARS nous avait juré que le vaccin contre le chikungunya était sans risque ? Nous avons confiance. Mais l'arrêt en urgence de la vaccination des plus de 65 ans à la suite d'un premier décès dévoile toute l'impréparation des autorités, malgré les signaux d'alerte.

Dois-je vous rappeler le désengagement de l'État dans le financement des contrats parcours emploi compétences ? Vous venez d'annoncer la mobilisation de 140 militaires et de 200 agents de l'ARS, ainsi que la signature de 800 de tels contrats. Ce ne sera pas suffisant pour lutter efficacement contre les vecteurs du virus dans les Bas, dans les Hauts ou à Mafate. Ce ne sera pas suffisant dans les hôpitaux, où des nourrissons et des personnes âgées sont sous morphine et où les soignants sont à bout de souffle.

Tant que nous n'aurons pas éradiqué les vecteurs de maladie, nous ne pourrons mettre un terme à l'expansion du chikungunya. Tous les moyens doivent être mis en œuvre. Lors de sa visite éclair à La Réunion la semaine dernière, le président de la République a à peine évoqué l'épidémie. Je le dis clairement : cette crise a été mal gérée ; cette épidémie a été sous-estimée ; les Réunionnais ont été abandonnés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP. – Mme Claudia Rouaux applaudit également.*) Voici notre triste constat : en 2022, nous avons le choix entre la peste et le choléra. Aujourd'hui, il ne nous reste plus que le chikungunya. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et LFI-NFP, dont certains députés se lèvent, et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Je connais votre engagement et je sais la grande émotion qui nous anime tous face à la situation que vit La Réunion. Elle est doublement dramatique. En effet, l'île connaît un épisode d'infection au chikungunya qui rappelle, malheureusement, celui de 2005 et 2006. De plus, elle a récemment été touchée par le cyclone Garance, qui a mis à contribution le

système de santé.

La lutte antivectorielle est l'affaire de tous, des parlementaires nationaux au gouvernement et aux services de l'État en passant par les élus locaux – maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux – que j'ai rencontrés pendant les trois jours que j'ai passés à La Réunion. La mobilisation autour de cette lutte, qui regroupe l'ARS, les militaires et un ensemble d'organisations, est importante.

Nous y avons ajouté un vaccin. De manière transparente, j'indique qu'il s'agit d'un vaccin du voyageur qui a reçu une autorisation de mise sur le marché en juin 2024. Interrogée, la Haute Autorité de santé a donné un avis favorable à son utilisation chez les personnes de plus de 65 ans et chez les 18-65 ans présentant des comorbidités. Cette vaccination s'est déroulée dans les meilleurs délais puisque nous avons acheté 100 000 doses, ce qui a fait de la France un des premiers pays au monde à offrir une protection contre le chikungunya.

Malheureusement, la question du rapport entre les bénéfices et les risques du vaccin reste d'actualité. S'il nous faut agir de toutes nos forces contre l'obscurantisme, il faut aussi faire preuve de pharmacovigilance. Ainsi, des effets indésirables graves, comme des encéphalites chez des patients âgés de plus de 80 ans présentant des comorbidités, nous ont amenés à prendre la décision importante et difficile de la suspension de la vaccination dans cette tranche d'âge pour laquelle, malheureusement, le bénéfice n'est pas supérieur au risque.

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . Vous parlez de bénéfices et de risques. Moi, je parle vraiment de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais.

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 623

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er mai 2025